

EXTRAITS D'UN DISCOURS PRONONCE PAR MONSIEUR GASTON THORN  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG  
DEVANT L'AMERICAN AND COMMON MARKET CLUB

LE 16 DECEMBRE 1970

---

PERSPECTIVES D'AVENIR DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

---

L'avenir de la construction européenne, au stade crucial où celle-ci se trouve, ne peut être vue autrement que comme un mouvement continu et réfléchi de nos peuples vers une étape nouvelle de leur déjà longue histoire.

Contemplant l'état actuel de notre évolution, et sans vouloir exprimer de "satisfecit" à nul autre qu'au sens aigu des réalités politiques et - plus encore - à l'intelligence du caractère irréversible de cette entreprise, je ne saurais cependant passer sous silence le fait que les réalisations de ces dernières années sont dues en grande partie à l'imagination féconde et à la lucide ténacité dont ont fait preuve ceux qui eurent à appliquer les Traités, à travers les barrages des politiques nationales, les léthargies et le conservatisme des administrations.

Le passage du Marché commun à sa phase définitive, à la fin de 1969, a été l'occasion pour les Six de dresser un état de la situation. Celui-ci s'imposait d'autant plus que dans deux des Etats les plus importants - la France et l'Allemagne - des changements de gouvernement entraînèrent, à l'époque, la redéfinition des objectifs et des moyens de leur politique extérieure. De ces événements majeurs, il reste malaisé, même à l'heure actuelle, d'apprécier toute la portée définitive.

Vous vous souviendrez du triptyque "Achèvement - Approfondissement - Elargissement" sous lequel s'exprima la commune volonté d'aborder ce palier nouveau de la construction européenne.

Dans ses lignes essentielles, ce programme a été respecté. Le Marché commun, en particulier celui de l'agriculture, avec ses implications financières, est réalisé. Des politiques nouvelles sont mises en chantier. Les négociations sont engagées avec le Royaume-Uni, l'Irlande, le Danemark et la Norvège en vue de leur adhésion. Et même des contacts sont établis au niveau ministériel avec les autres Etats européens qui veulent que soit définie leur propre place en Europe en face d'une Communauté qui s'agrandit.

Ce triptyque qui, à l'heure où il fut notre point de ralliement, visait un certain nombre d'actions précises, utiles et nécessaires à la poursuite de l'effort d'intégration européenne, n'a cependant jamais eu la vertu d'un contrat nouveau susceptible à lui seul d'orienter l'avenir de la Communauté. Au fur et à mesure où nous dépassons la conjonction des événements dont il fut l'expression, ce pacte entre gouvernements ne saurait, à lui seul, inspirer l'évolution future.

Je m'explique : dans une entreprise comme la nôtre, il restera toujours des tâches à achever. Chacune des conséquences naturelles de nos réalisations appelle des approfondissements. L'élargissement, enfin, qui doit donner à l'Europe communautaire une dimension nouvelle, est une action qui pourra assez rapidement, je l'espère, se voir consacrée par un aboutissement positif des négociations. Mais cet acte politique de première importance entraînera aussi de longues et difficiles adaptations encore, avant de se traduire par une Communauté, non seulement élargie, mais renforcée et plus consciente de sa vocation politique.

Il est donc tout à fait naturel que la Communauté doit progresser en même temps dans ces trois domaines et non s'attacher à une simple réalisation chronologique des trois principes. Infiniment moins naturel serait le fait que le lien établi en 1969 entre ces actions se transforme, en définitive, en un frein ou un cadre étriqué. Ce serait certainement contraire à l'intérêt du développement de la Communauté si au-delà de l'achèvement, l'approfondissement et l'élargissement, ceux qui assument la responsabilité de notre Communauté ne recherchaient pas par tous les moyens, et au même titre, son renforcement et sa mutation politique.

Sur le plan économique, l'avenir du Marché commun réside, bien sûr, dans sa propre consolidation. Celle-ci à son tour, exige un développement intérieur toujours plus poussé.

- A. L'union douanière constitue le cadre à l'intérieur duquel doit s'instaurer progressivement un véritable marché unique.

Ce marché, à la dimension de la Communauté, se heurte toujours à d'innombrables obstacles administratifs et techniques de toutes sortes, qui restent à éliminer. Depuis longtemps nous sommes suradministrés et chacune de nos administrations est fermement convaincue que, pour l'éternité, elle possède le meilleur système même lorsqu'il est le plus compliqué.

Bien plus complexes sont encore nos systèmes fiscaux. Il faudra les harmoniser, puisque, hélas, il n'est pas question de les faire disparaître. C'est un travail de bénédictin, nécessairement de longue haleine. Mais seule une volonté politique plus forte peut faire aboutir à des décisions politiques les longues discussions d'experts.

Quittant le détail pour l'essentiel, j'évoquerais la nécessité à prévoir et à organiser l'adaptation des entreprises aux nouvelles dimensions du marché. Nos législations nationales sont souvent insuffisantes, celles de la Communauté encore inexistantes. Il faut aujourd'hui des trésors d'ingéniosité et de savoir-faire à ceux des opérateurs économiques qui s'adaptent de leur propre initiative.

Pour les besoins d'un véritable marché unique, il faut que cette voie soit ouverte à tous ceux qui veulent et peuvent s'y engager, par la définition d'un statut de "Société européenne", qualifiée comme telle moins par ses origines que par sa vocation.

Il faut encore qu'à l'intérieur de la Communauté soient harmonisées les aides qu'apportent les Etats à certains secteurs de l'économie, afin que de telles subventions, plutôt que de faire survivre les inadaptables, favorisent ceux qui, grâce à un appui donné au bon moment et dans les meilleures conditions, apporteront une contribution déterminante au développement général.

Il faut enfin agir en sorte que toutes les régions de la Communauté puissent connaître un développement relativement harmonisé et que soit favorisée une juste participation des travailleurs aux fruits de l'expansion.

Toutes ces actions - et beaucoup d'autres - la Communauté les envisage sous les vocables prometteurs de "politique industrielle", "politique régionale" et "politique sociale". leur réalisation présuppose non seulement une activité intense des Institutions des Communautés, mais encore une volonté politique continue.

B. Depuis les origines du Marché commun, il avait été admis que le secteur agricole y participerait pleinement. Longtemps, en effet, dans nos économies nationales, l'agriculture avait constitué la pierre angulaire de systèmes d'échanges à caractère protectionniste.

Aussi ce secteur important de l'économie de nos pays n'a pu être intégré aussi aisément que les activités industrielles.

Aux réglementations nationales que chacun des pays du Marché commun avait connues à des degrés divers, s'est superposé le système d'une politique agricole commune, pour laquelle le Traité de Rome exige qu'elle doit assurer aux producteurs un niveau de vie équitable, notamment par le relèvement de leur revenu individuel, ce qui - il faut bien le reconnaître - n'est pas encore le cas à l'heure présente.

Le système communautaire, tant critiqué, ne traduit pourtant pas une propension à créer des protections nouvelles. Il a cependant renforcé incontestablement l'impact - notamment sur les échanges internationaux - des politiques nationales antérieures.

A cela s'ajoute un phénomène qu'il n'est pas permis de négliger : l'agriculture, à son tour, est entrée très récemment dans la voie d'un accroissement considérable de sa productivité, et cela avec une intensité que peu d'entre nous ont prévu il y a quelques années encore.

La situation du marché agricole, ensemble avec cette véritable explosion de productivité à laquelle nous assistons, doit nous amener inévitablement à reconsidérer le problème d'ensemble, non pas pour détruire ce que laborieusement nous avons construit, mais

pour adapter, par des actions communautaires portant sur les structures de production, l'agriculture européenne aux nouvelles réalités. Ces réalités économiques devraient être celles de demain plutôt que de l'heure présente pour éviter que les adaptations dans le domaine de l'agriculture continuent à retarder par rapport aux événements qui, dans ce secteur, vont particulièrement vite.

L'effet de notre politique agricole n'a fait que rendre plus brûlant le problème de nos relations commerciales avec l'extérieur.

L'établissement de conditions de concurrence normales et correctes sur les marchés agricoles internationaux ne pourrait être mieux servi que par des accords mondiaux pour faire prévaloir des conditions meilleures dans les échanges de ces produits.

Les années qui viennent doivent être employées à créer les fondements d'une réelle solidarité économique et monétaire. Dans le cadre, ainsi tracé, doit s'insérer une politique économique et monétaire commune à la mesure de nos responsabilités.

Tel est l'enjeu des discussions qui se sont engagées entre nous sur la base d'un rapport établi par un groupe d'éminentes personnalités sous la présidence du Premier Ministre de mon pays.

Je n'ai pas besoin de développer ici devant un auditoire aussi averti que le vôtre, le contenu de ces propositions qui, une fois acceptées, se traduiront par une politique économique et monétaire de la Communauté, se superposant à celles des Etats membres individuels et qui doit trouver son couronnement dans la création d'une monnaie unique et le fonctionnement de ce qu'il est convenu de qualifier "Un fonds communautaire de coopération monétaire".

Les dures et longues négociations des Ministres, suspendues il n'y a même pas 36 heures, n'ont pas permis d'aboutir à ce résultat dans des délais qui, pourtant, avaient été convenus entre nous sous forme d'un mandat formel donné par les Chefs d'Etat et de gouvernements. Hélas, nous nous sommes même quittés sans fixer de date pour un prochain rendez-vous.

Le non-respect de ces délais n'est cependant pas imputable à la volonté délibérée d'un quelconque d'entre nous de faire traîner les choses en longueur. A quoi est-ce dû alors ? C'est ce à quoi je vais essayer de trouver une explication, qui, je le dis une fois pour toutes, n'engage que moi personnellement et non pas mon gouvernement.

Sur le plan de la technique du fonctionnement d'une union économique et monétaire, il existe un large accord.

Il est intellectuellement concevable qu'une coordination très poussée, conduisant à des actions communes, s'instaure entre nous pour ce qui est de nos politiques à court et à moyen terme, pour ce qui est des politiques budgétaires de nos Etats, de nos relations économiques et monétaires avec l'extérieur de la Communauté.

Quand je dis que ceci est techniquement possible, je présume que, dans chacun de ces domaines et pour chacune de ces actions, la Communauté se mettra d'accord après de longues et certainement très difficiles tractations.

Si de tels travaux se déroulent dans l'esprit le meilleur, si les économies et finances de nos Etats ne subissent pas d'accidents majeurs, ne sont contrecarrés ni par des troubles sociaux, ni par des interventions externes, tout cela est théoriquement possible.

Mais la question est de savoir dans quelle mesure cela doit promouvoir ou peut promouvoir effectivement l'unification de l'Europe.

Disposerions-nous, pour la réalisation de celle-ci d'un siècle, ou d'un demi-siècle, au moins ce serait certainement une formule valable. Mais nous vivons dans un monde où, par la nature des choses, non seulement les décisions se prennent et doivent se prendre de plus en plus rapidement, mais encore où toutes les actions économiques et politiques doivent reposer à tout moment sur un large consensus de nos peuples, des institutions et organisations qui en sont les expressions les plus qualifiées, et sur la volonté déterminée de promouvoir quelque chose d'autre qu'une collaboration entre gouvernements, fût-ce sous l'aspect d'une énorme police d'assurance contre les accidents économiques et monétaires.

L'Europe subit pour l'instant une évolution très rapide qu'il nous faut traduire en des actes, en des constructions ambitieuses certes, mais réalistes. La question est posée de savoir si, dès maintenant, des engagements doivent être pris à cet effet ou si on peut attendre l'approche de la période finale de l'union économique et monétaire pour s'engager dans de telles voies. Je tiens les adaptations des Institutions nécessaires pour différentes raisons dont je ne voudrais en citer que deux:

- d'après le plan WEINER, accepté sur ce point par tous, un Fonds de Coopération Monétaire doit être instauré. La contribution et, surtout, la gestion de ce Fonds requièrent des pouvoirs nouveaux et des compétences nouvelles. Les actuelles Institutions du Marché commun ne sont pas autorisées par le Traité de Rome à les assumer. Voilà une première nécessité d'adapter nos Institutions.



- Si l'on veut que notre politique commune en matière économique et budgétaire produise des effets certains, la façon de travailler actuelle des Institutions ne suffit pas. Les décisions de cet ordre ne peuvent pas être retardées au-delà d'un certain point, faute de quoi, évidemment, les mécanismes mis en place ne fonctionneraient plus.

En résumé donc, il faudra adapter certaines Institutions - et cela au terme de la première phase - c'est-à-dire au terme de trois ans au plus tard.

La période que nous vivons est déterminante pour l'avenir même de notre continent, pour ceux, très nombreux, qui veulent s'y trouver reliés et pour ceux, encore nombreux, qui s'y sentent attachés.

Endéans un très court délai, l'Allemagne a entrepris une révision déchirante de sa politique à l'égard de l'Europe de l'Est et certains pensent qu'il est difficile de changer une partie tellement importante de la politique d'un pays sans infléchir, voire sans modifier l'ensemble de cette politique.

La politique récente du gouvernement fédéral à cet égard est courageuse mais certes non sans risques. Ainsi une heureuse "Ost-politik" dépend du succès d'une très bonne "West-politik", comme l'ont affirmé à la fois M. BRANDT et M. SCHEEL. Aussi est-il compréhensible que, s'engageant résolument dans une politique d'ouverture à l'Est, l'Allemagne veuille contrebalancer ces orientations par un engagement ferme et irréversible dans l'organisation de l'Europe occidentale.

Si le Chancelier BRANDT et son Ministre des Affaires Etrangères, Walter SCHEEL, ne réussissent pas à amarrer, à ancrer

définitivement, leur pays à une Europe économique et politique, à l'avantage de tous, ce dessein risque de ne plus se révéler possible d'ici quelque temps.

Alors, tout en continuant à se livrer avec nous à de savants conciliabules, la République fédérale prendra le chemin qui lui paraîtra commandé par son propre intérêt économique et politique et ce sera la fin d'une grande expérience qui nous a permis de faire ce que nous avons fait au cours des dernières années.

A tous ceux qui n'entrevoient, qui ne devinent même pas ce risque, je dirais qu'il ne provient pas de ce que, par une mutation violente, nos voisins risquent de changer brusquement d'attitude vis-à-vis de l'Europe, mais petit à petit, au fil de vingt années, ils ont évolué. Leur pays, le monde dans lequel ils vivaient a changé. Au moment de l'appel de Robert SCHUMAN, ne l'oublions pas nous avions affaire à une Allemagne occupée, zonée dirais-je, vaincue, à laquelle on venait tout juste de permettre de se doter d'un gouvernement. Ses dirigeants traumatisés, un peu pour se racheter, en toute hypothèse pour donner toutes les garanties possibles, par ailleurs pour accéder à la majorité, pour se protéger aussi et ne retrouvant plus l'Allemagne de leurs pères, ont essayé de se donner une nouvelle dimension et de se retrouver dans l'Europe. L'enfant depuis a grandi, bien grandi, il a pris de l'assurance.

Pendant ce temps, ses tuteurs non seulement ont démontré qu'ils n'étaient pas empressés de lui rendre l'héritage de ses ancêtres. L'un après l'autre, ceux qui disaient à la République fédérale que son sort dépendait essentiellement de l'U.R.S.S. et de la normalisation de ses rapports avec l'Est, ont repris un chemin

plus amical vers Moscou et se sont mis à dialoguer avec ceux dont apparemment beaucoup dépendait. Le Chancelier Willy BRANDT a compris bien vite beaucoup de choses; d'abord, que le recouvrement des territoires à l'Est signifiait entretenir le germe d'un nouveau conflit, dont l'Allemagne fort heureusement, ne veut à aucun prix, ensuite, que si Berlin peut être sauvée, ce ne sera qu'au prix d'une reconnaissance de la frontière Oder-Neisse. Il a fait ce que seul Willy BRANDT pouvait faire, et vis-à-vis des veinqueurs d'hier, et vis-à-vis de l'opinion publique allemande. Il suffit de regarder la carte politique de l'Allemagne : de celle d'avant et de celle d'aujourd'hui, pour se rendre compte que cela doit être déchirant pour n'importe quel homme politique de n'importe quel pays d'accepter cela en aussi peu de temps. Mais en contre-partie, Willy BRANDT, s'il réussit, est en train de retrouver une Allemagne non seulement économiquement extrêmement forte, mais enfin politiquement majeure et, cependant, ne l'oublions pas, amputée et meurtrie moralement. Or, dois-je vous rappeler qu'un pays dans de telles conditions réagit différemment. L'Allemagne retrouve aujourd'hui un vêtement qui est le sien, qui lui semble trop étroit mais qui est un vêtement national. Il n'est que normal que certains se sentent à ce moment des velléités de penser au nationalisme.

Aussi longtemps que le Chancelier BRANDT et son équipe pourront guider leur peuple dans la voie qui est la leur, nous pourrions avoir toute confiance, mais au moins faut-il comprendre le problème et leur faciliter la mutation, et je crois que le temps qui nous est imparti est relativement court.

En face se trouve la France. Ses problèmes me semblent d'un ordre tout différent, mais certes très complexes et lourds de conséquences possibles. Le Président POMPIDOU est à l'origine de la

décision de La Haye d'arrêter, au cours de l'année 1970 encore, le programme de réalisation par étape d'une union économique et monétaire. Pourquoi donc le gouvernement français, en refusant de se rallier à la position de ses cinq partenaires, a-t-il contribué à ne pas faire aboutir ce projet dans les délais voulus ? L'explication la plus simple consiste à penser que le gouvernement français n'a pas réussi à surmonter cette contradiction qui a littéralement paralysé son action politique en Europe depuis près de 20 ans et qui consiste à bien vouloir une Europe forte et autonome sans la doter des moyens qui pourraient non seulement garantir son fonctionnement, mais l'efficacité de celui-ci. En exigeant l'unanimité, le gouvernement français demande que l'Europe avance devant chaque problème au rythme du plus timoré, du plus réticent, souvent de celui qui est le plus mal préparé, mais toujours au rythme le plus lent.

Il est significatif que nos travaux de l'autre nuit aient précisément achoppé sur le problème des éventuelles adaptations du Traité de Rome.

Comme je serai néanmoins le dernier à vouloir taxer les responsables politiques français d'un manque de logique, ni même de clairvoyance, j'en suis réduit à une explication plus circonstanciée. Il est un fait que, sur le plan économique et monétaire, la puissance dominante dans l'Europe d'aujourd'hui est l'Allemagne fédérale. Pourquoi le cacher ? Rien n'y fait, même pas la circonstance que ce pays n'est pas renseigné au Bottin parmi les quatre Grands. Dans une union économique et monétaire, l'Allemagne pèserait de tout son poids et jouerait logiquement le premier rôle. D'où peut-être cette soudaine hantise de beaucoup de gens, de différentes tendances, dans pas mal de pays de ne rien modifier à l'organisation communautaire tant que l'Angleterre n'en sera pas.

J'avoue avoir eu moi-même du mal à me faire à ce raisonnement : rappelez-vous, en effet, que ce fut précisément la France qui exigeait qu'avant l'entrée du Royaume-Uni soit poussé à ses dernières conséquences le développement interne de la Communauté afin que, précisément, cet élargissement - enfin accepté - n'entraîne pas cette dilution annoncée prophétiquement par le Général de Gaulle. Il est compréhensible que les partenaires de la République fédérale la regardent souvent avec envie, voire crainte en pensant à sa richesse, à la solidité de sa monnaie. Tout cela ne me fait cependant pas penser que, en prévision de temps plus durs et difficiles, il ne vaudrait pas mieux mettre en place un système de sécurité et d'assistance communautaires et je ne puis, quant à moi, voir notre salut dans un isolement et la seule sauvegarde dans la juxtaposition de mesures nationales. Et quand je lisais lundi au "Figaro" un article où on conjure les cinq partenaires de la France à ne pas faire de l'union monétaire un instrument de combat contre les Etats-Unis, alors je croyais rêver.

Chacun d'entre nous a un avantage incontestable à ce que notre action commune se détermine au sein d'Institutions assurant une représentation correcte à tous, bénéficiant du concours de toutes sortes de représentants de nos populations et contrôlées démocratiquement par un Parlement élu. Il me paraît très difficile de se soustraire à un tel agencement, car si les décisions qui, inévitablement, affectent notre vie en tant qu'Etats, en tant que sociétés et en tant qu'individus, dépendaient tout simplement d'un commun accord donné ou refusé pour des motifs que l'on ne pourrait même pas contester, des pays comme la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas auraient beaucoup de mal à l'accepter.

Est-ce à dire que le non-aboutissement que je crois tout à fait provisoire de l'autre nuit serait imputable uniquement à ces

difficultés ? Je ne le crois pas. D'abord, il faut convenir que tous ces problèmes que tout le monde s'accorde à dire qu'ils sont vastes et complexes n'ont pas pu trouver de solutions satisfaisantes, le fait que les Ministres ont eu en tout et pour tout une dizaine d'heures pour s'y consacrer, a été certainement une des raisons qui n'a pas permis de conclusions plus positives déjà.

Peut-être la pause de réflexion que nous nous sommes accordée contribuera-t-elle à clarifier les idées. Certes, je ne me cache pas que, à la faveur d'un effort suprême de respecter le calendrier, on aurait pu trouver plus facilement des solutions aux problèmes. Au début de l'année, ceux-ci auront resurgi dans toute leur vigueur. Voilà un danger que court la Communauté. Il faudra toute la détermination des responsables politiques et surtout la persistance de l'appui qu'ont reçu ceux qui s'étaient engagés dans cette tâche pour que, en tout sérénité, la Communauté affronte, d'ici quelques semaines, des décisions inéluctables. Si cela n'était pas possible, alors nous aurions franchi le cap dans le sens d'un relâchement progressif des liens qui avaient toutes les chances de se fortifier.

N'oublions pas que deux ans après la création de la C.E.C.A., la République française a fait une première crise de rejet avec la C.E.D. Nous avons heureusement pris un nouveau départ à Messines. En 1962, s'offrait, après l'affaire algérienne, une chance inespérée de faire une Europe plus intégrée et peut-être élargie sous l'égide française. Il y eut une deuxième crise, sous prétexte que le Royaume-Uni n'était pas prêt à aller de l'avant. Une troisième fois maintenant se présente, et c'est très exceptionnel en politique, une chance qui frappe à notre porte. Vingt-cinq ans après la guerre, je crois que ce sera la dernière chance. Si tous les actuels membres de la Communauté ne profitent pas au maximum de ce

moment de grâce, alors que, très légitimement et très normalement, le Royaume-Uni en négociations n'est pas particulièrement pressé, que les neutres le sont bien encore moins, nous risquons, dans dix-huit mois, au terme des négociations, de nous trouver devant une Europe élargie en union douanière, voire en union économique sans que ceci puisse aboutir à une construction irréversible à l'abri des inévitables reflux de marée.

Ces dernières considérations m'amènent directement au problème de l'unification politique européenne. A la suite de la Conférence de La Haye, les Ministres des Affaires Etrangères ont recherché les moyens de relancer une certaine coopération politique entre les Etats européens. Ils se sont engagés, en outre, à élaborer dans les mois à venir de nouvelles méthodes de coopération; tout cela est concrétisé par un document qu'il est convenu de qualifier de plan "DAVIGNON". Je dois avouer que j'ai partagé l'insatisfaction devant ce qui représente le plus petit dénominateur commun sur lequel nous ayons pu nous mettre d'accord, à savoir - dans un premier stade au moins - l'organisation de consultations régulières en matière de politique extérieure. Aujourd'hui, je serai moins sévère à l'égard des résultats de telles procédures que je ne l'aurais été devant vous, il y a cinq semaines. En effet, une première réunion des Ministres des Affaires Etrangères, convoquée à cet effet à Munich, s'est révélée pour le moins utile. J'ai été personnellement frappé par le fait qu'en définitive, même sur des questions difficiles et délicates de politique extérieure, les positions des Etats européens ne sont que très peu divergentes. Ce qui les différencie très souvent est la présentation vers l'extérieur. Mais, au fond, notre situation d'Etat européen industrialisé, doté d'Institutions démocratiques et dépourvu des énormes moyens qui restent l'apanage de quelques-uns, nous commande, en définitive, des politiques très

proches les unes des autres. A partir de cette constatation, devrait naître une plus profonde solidarité et une ambition politique qui ne serait pas de dominer mais de servir, avec tout ce que l'Europe représente incontestablement en poids, en traditions démocratiques et en promesses d'avenir.

En conclusion, que personne ne pense que nous vivons une époque inintéressante et que l'année 1971 ne sera pas riche en événements. Deux problèmes capitaux se présentent à nous. Ce sont deux faces d'une même question. Aussi bien sur le plan de l'union économique et monétaire que sur le plan de son élargissement, il faudra que l'Europe fasse un choix : va-t-elle dans le sens d'une véritable intégration ou non. Nous ne pouvons plus indéfiniment reculer ce problème. Le résultat, la réponse donnée à ces deux questions pèsera de façon déterminante sur notre avenir.

N'oublions pas non plus qu'au dehors de l'Europe, on prend prétexte de cette apparente détente pour s'attaquer à toute politique dite de "blocs". Et en pensant "bloc", on ne pense pas seulement à l'OTAN, mais - ne nous leurrions pas à ce point - aussi au Marché commun.

La première génération d'hommes politiques, celle qui a mis en chantier l'Europe, ces hommes politiques d'avant-guerre, ont quitté la scène politique. La deuxième génération, celle qui a commencé en 1945, se retirera petit à petit, parfois déçue. A nous, à notre génération, de faire bien et de faire vite, très vite, car nous sommes engagés dans une course. Bientôt sera en place une génération montante, déjà désabusée, qui nous reproche de ne pas avoir fait l'Europe, qui, hélas, ne se souvient plus de la guerre, et qui n'a pas été forgée et formée à l'européenne.



Vous pourriez me dire que je vois les choses en noir. Je serai le premier à applaudir si c'était le cas, mais je pense qu'il est de notre devoir de rendre attentif à cette situation.

Le Luxembourg est le plus petit des partenaires. S'il doit justifier son existence, ce n'est pas toujours en faisant plaisir à tous ses partenaires, mais, au nom de l'Européen anon me et moyen, en honnête courtier de la politique européenne, nous pensons devoir mettre certains en garde.

Je pense qu'en 1980, au terme de cette décennie, l'Europe aura trente cinq ans. Je sais bien des gens qui disent qu'il faut aller prudemment et lentement. Mettre 35 ans pour réaliser l'union monétaire n'est pas aller lentement, c'est aller trop lentement pour l'Europe et pour le monde du XXème siècle. Alors, je rappelle que souvent il y a eu crise de confiance entre les partenaires, et c'est normal. Mais maintenant, je crains qu'il y ait une certaine crise de confiance dans les vertus même de l'intégration de l'Europe, et cela serait catastrophique. C'est pourquoi, je persiste à penser que nous devons tous faire valoir notre influence pour qu'on se re-saisisse au profit de cette dernière et grande occasion. Je le dit d'autant plus franchement que je crois qu'aux préoccupations légitimes des uns et des autres, il n'y a qu'une seule réponse, dans l'intérêt de tous, c'est l'unification politique de l'Europe.

---

DEBUT DU DISCOURS PRONONCE PAR MONSIEUR GASTON THORN, MINISTRE DES  
AFFAIRES ETRANGERES DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG DEVANT L'AMERICAN  
AND COMMON MARKET CLUB, LE 16 DECEMBRE 1970

---

.....

Vous venez de dire, Monsieur le Président, qu'il me serait répondu par votre Administrateur-Délégué, un ami américain. Je dois dire que peu informé des traditions de votre Club, j'ignorais ce fait. Vous m'avez donné comme sujet un sujet assez vaste, puisqu'il s'agit de l'avenir de la Communauté européenne; j'ai adapté mon propos au goût du jour et aux événements récents et je crois que nos relations avec les Etats-Unis en ont quelque peu pâti; je m'en excuse auprès de Monsieur l'Administrateur-Délégué mais peut-être pourrais-je improviser quelques propos pour dire, à la destination de nos amis américains, qu'en tant qu'un des Ministres responsables de l'Europe, je regrette et je crois que le Président REY ne me démentira pas, que sur le plan politique, nous ayons aussi peu de relations avec les Etats-Unis. Les Etats-Unis sont non seulement, selon les formules consacrées, une vieille et grande nation amie, ce ne sont pas seulement nos libérateurs, ce sont nos plus grands alliés, c'est sur eux que repose le poids de notre défense et c'est le leader du monde atlantique.

Il se fait que nous avons beaucoup de relations sur le plan commercial, sur le plan personnel, mais hélas à une époque où les Ministres des Affaires Etrangères voyagent beaucoup, vont en Bulgarie, en Roumanie, et hélas, où on vient de ces pays chez nous, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique latine; on en arrive à un point où l'on regrette de ne pas avoir un interlocuteur valable dans le sens U.S./Europe et je l'ai dit à mon ami Bill ROGERS, Secrétaire d'Etat américain, je crois qu'il faudrait y porter remède, il faudrait que non seulement nos parlementaires se voient avec des parlementaires africains, des parlementaires soviétiques, des parlementaires indiens, avec des parlementaires japonais, mais aussi qu'ils voient de temps à autre, je parle pour mon petit pays, des parlementaires, des membres du Congrès américain; je crois que nos relations ne pourraient que s'améliorer; je pense également que sur le plan

...../.....

"Communauté"/Amérique, il faudrait avoir d'autres relations qu'au niveau fonctionnaire. Je pense que cette Communauté, dont je serai amené à vous parler, devrait être autrement représentée à l'échelle de la nation américaine

.....

---